



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mil vingt-cinq**

Le Sept Avril à 19 heures 00

Le Conseil Municipal

légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique
sous la présidence de

Monsieur de **CHABANNES Jacques, Maire**

Étaient présents :

**M. de CHABANNES. M. BOUCHET. Mme QUATRESSOUS.
M. BRUNIAU. Mme CHERVIN. Mme SAVEY. M. FERBOS.
Mme AUBIN. M. ROUSSILHE. M. GANTHER. Mme COLLANGE.
M. BODIN. Mme JEUNE. M. TALABARD. Mme MINARD de
CHABANNES. Mme PÉRICHON. M. BOUTONNAT.**

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

- Monsieur HUSSON, pouvoir à Monsieur de CHABANNES,
- Madame MOUILLÈRE, pouvoir à Monsieur BODIN.

Absents :

Madame VAZ,
Monsieur MARTIN.

Monsieur Jérôme BOUTONNAT a été élu Secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le territoire, ville et Communauté de Communes, sont engagés depuis près de 20 ans dans une démarche active de soutien à la promotion et à la mise en valeur de la route Nationale 7 dans ses années d'âge d'or, les années 50-60, autour de son événement de reconstitution de la route des vacances.

La renommée de la Ville de Lapalisse s'appuie notamment sur cette caractéristique de « Village-étape incontournable de la mythique route Nationale 7 », vecteur de sympathie et d'image positive, constituant un levier de développement pour le territoire.

Dans une perspective de développement touristique, culturel, social et économique de Lapalisse, la Ville souhaite valoriser et promouvoir cette spécificité vintage années 50-60, empreint d'originalité et de convivialité « entre nostalgie et joie des Trente glorieuses ».

Ce programme intitulé « Mise en décoration vintage de Lapalisse », se veut multipartenaires.

Il comprend la création et la réhabilitation de décors patrimoniaux années 50-60 et des actions de promotion.

Le projet est susceptible d'être éligible au financement LEADER.

DATE DE
CONVOCAION
03 AVRIL 2025

DATE D'AFFICHAGE
03 AVRIL 2025

NOMBRE DE
CONSEILLERS
EN EXERCICE : **21**
PRESENTS : **17**
VOTANTS : **19**

**OBJET :
DÉCORATION
VINTAGE N7
LAPALISSE -
DEMANDE DE
SUBVENTIONS -
FONDS
EUROPEENS
LEADER.**

Il détaille le plan de financement prévisionnel de cette action qui s'établit ainsi :

- Création et réhabilitation de décors patrimoniaux années 50-60 dont réalisation de deux fresques historiques, enseignes vintage de commerces, projection lumineuse « borne » : 57 229 €
- Actions de promotion et de communication (signalétique, participation salon Lyon, dépliant Ville d'accueil véhicules anciens et gazette) : 3 378 €
- Animation : 4 393 €

Total des dépenses éligibles de cette action : 65 000 € HT.

L'autofinancement du porteur de projet et le montant d'aides publiques pourront être augmentés en cas de besoin.

Il précise que cette opération peut bénéficier d'une subvention FEADER, dans le cadre du programme LEADER, au taux de 80 %, plafonnée à 60 000 €.

Le Conseil, entendu les explications de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel de cette action,
- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention au titre du programme LEADER et signer la convention de mise en place de ce financement, ainsi que tout autre document s'y rapportant,
- d'autoriser Monsieur le Maire à engager les dépenses afférentes à cette action.

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
Jacques de CHABANNES,
Maire de LAPALISSE

Certifié exécutoire

Transmis en Sous-Préfecture
de VICHY, le

22 AVR. 2025

Publié ou Notifié

le : - 8 AVR. 2025

Accusé de réception de la télétransmission

le :

Le Maire,

